HEBDO Campus

Bulletin d'information du Centre universitaire de Moncton
Université de Moncton

Vol. 18, no 23

28 janvier 1988

L'Université de Moncton possède désormais un logo officiel et permanent

A l'occasion des Fêtes du 25e anniversaire de sa fondation, en 1988, l'Université de Moncton s'est dotée d'un logo officiel et permanent, un symbole graphique qui lui permettra de projeter une image commune et uniforme à l'extérieur.

Le dévoilement de ce symbole a eu lieu au cours de la cérémonie du lancement officiel des Fêtes, hier, le mercredi 27 janvier.

"L'Université a atteint, au cours de ce premier quart de siècle d'existence, une renommée intéressante sur le plan régional, national et même international. L'occasion est belle, lors de cette année anniversaire, de doter l'Université d'un logo moderne, d'une image de marque dynamique et orientée vers l'avenir", a déclaré le recteur, Louis-Philippe Blanchard.

Le recteur ajoute que le nouveau logo sera la base d'un programme d'identité visuelle pour l'ensemble de l'Université, et aura comme résultat de renforcer l'image globale et institutionnelle de l'Université, de même que le sentiment d'appartenance à une seule institution.

M. Blanchard a aussi précisé que la mise en application du logo s'échelonnera sur une période de plusieurs années. Graduellement, et en tenant compte des divers besoins, le nouveau logo sera appliqué à diverses fins: enveloppes et papier à lettre, annonces publicitaires dans les journaux, publications de l'Université, affiches, etc.

Le logo, sa signification

Reprenant les couleurs de l'Université, le logo proposé est constitué de cinq parallélogrammes identiques, disposés verticalement de façon à évoquer les lettres "U" pour Université, et "M" pour Moncton. Le "U" doré, représentant le concept d'une seule université, coiffe les trois constituantes, représentées par les bandes bleues à la base.

Le regroupement de ces formes résulte en un ensemble distinctif, un symbole graphique dont les principales caractéristiques visuelles sont la simplicité, la pureté de forme et le dynamisme. Ce symbole fait référence à la jeunesse de l'Université, à son allure moderne. L'agencement des formes et des

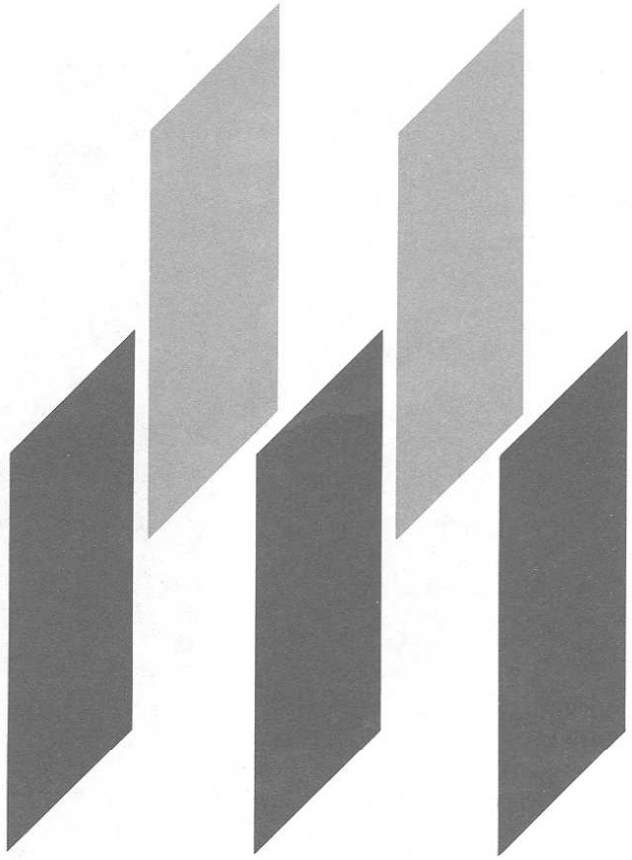

couleurs, dans un mouvement progressif vers le haut, suggère un appel au dépassement, un élan vers l'avenir, tout comme l'évoque la devise de l'Université, *"Surge illuminare"*!

Une somme de 1,3$ milliard de plus à la recherche

Le premier ministre canadien, Brian Mulroney, a promis un nouveau supplément de 1,3 milliard de dollars aux sciences et à la technologie au cours des cinq prochaines années. Une partie de la somme ira à la création d'un programme national de centres d'excellence sur les campus des universités, ainsi qu'à la création de 2 500 bourses d'études de premier cycle par année pour les sciences et le génie.

Selon le premier ministre, un jury indépendant d'experts de renommée internationale sera formé pour conseiller le gouvernement sur les propositions qui lui seront soumises relativement aux centres d'excellence. Selon certains rapports, il est possible qu'on n'accorde que 250M$ à peine à ces derniers.

Le premier ministre a déclaré aux délégués que le Canada ne doit pas seulement consacrer plus de fonds publics aux sciences mais qu'il faut aussi le faire de façon sensée et productive, ajoutant que le Canada doit réexaminer la façon dont nous dépensons pour la recherche et les motifs qui guident nos décisions.

L'Acfas a maintenant une section en Acadie

L'Association canadienne française pour l'avancement de la science (Acfas) a maintenant une section en Acadie. Et, en devenant membre, vous pourrez présenter une communication lors du congrès annuel, qui aura lieu du 9 au 13 mai, à l'Université de Moncton.

L'Acfas est une association qui réunit plusieurs sociétés scientifiques et rassemble plus de 6 000 chercheurs, chercheuses, étudiants, étudiantes, communicateurs, communicatrices, administrateurs ou administratrices dans les domaines de l'éducation, de la fonction publique ou parapublique et dans l'entreprise privée. Elle constitue également une fédération de sociétés savantes.

L'Acfas s'attache particulièrement à la recherche et au développement, à l'éducation et à la vulgarisation scientifique. A la fois maison d'édition, infrastructure de congrès, promotrice de projets et organisme de consultation, elle constitue historiquement le porte-parole privilégié de la communauté scientifique d'expression française.

Il y a nombre d'avantages à devenir membre de Acfas-Acadie. Vous voulez partager vos connaissances avec des jeunes des écoles secondaires? Acfas-Acadie peut annoncer votre disponibilité aux écoles et y faciliter votre participation. Vous voulez faire venir un conférencier d'ailleurs? Acfas-Acadie subventionne un nombre limité de conférenciers et conférencières francophones de l'extérieur de la région. Comme membre, vous recevez aussi un abonnement à *INTERFACE*, une revue bimestrielle des chercheurs et chercheuses.

Depuis le 1er janvier, les tarifs ordinaires sont de 25$ (12,50$ pour les étudiants et étudiantes). Pour devenir membre, veuillez communiquer avec Micheline Beaudry, à l'École de nutrition et d'études familiales de l'Université de Moncton, au numéro 858-4285.

L'exécutif actuel du comité Acfas-Acadie est constitué de John Sichel, président; Rita-Éva Lapointe, vice-présidente; Gilles Bourque, secrétaire; Sadek Eid, trésorier; Rodolphe Toussaint, liaison avec la région Atlantique; Benoit St-Onge et Roland Viger, activités spéciales; et Micheline Beaudry, recrutement. Vous pouvez communiquer avec l'un ou l'autre des membres si vous désirez de plus amples renseignements. On vous encourage à obtenir votre abonnement directement à travers le comité Acfas-Acadie.

SEMAINE DE GÉNIE *- François Rioux, adjoint spécial auprès du président de l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique, a donné une conférence sur les perspectives, les fonctions et les avantages de cette agence, lors d'une soirée carrière organisée dans le cadre de la Semaine de génie à l'Université de Moncton. La photo nous laisse voir , dans l'ordre habituel, Gérald Dubé, président de la Semaine de génie; Louis-Philippe Blanchard, recteur de l'Université de Moncton; M. Rioux; et Gaston Losier, président des anciens et anciennes du génie.*

Soutenance de thèse de maîtrise

Le Département d'études françaises de l'Université de Moncton invite le public à assister à la soutenance de thèse de maîtrise de Gisèle LeBlanc, le vendredi 29 janvier, à 11 h 30, à la salle 264 de la Faculté des arts.

La thèse de Mme LeBlanc s'intitule *La mentalité "main street" dans le roman canadien (1940-1980): hyprocrisie, matérialisme et appauvrissement culturel.*

Le jury de cette thèse est composé de trois professeurs de l'Université de Moncton, Maurice Rainville, vice-doyen de la Faculté des arts, président; Yves Bolduc, du Département d'études françaises; et Gérald Bellefleur, du Département de traduction et langues, codirecteur de la thèse; et du professeur Larry Shouldice, du Département d'études anglaises de l'Université de Sherbrooke.

Conférence de Pierre Mathieu

Pierre Mathieu, du Département de physique de l'Université Laval, à Québec, donnera une conférence sur la *Théorie des solitons via l'équation de Korteweg-De Vries*, le mercredi 3 février, à 14 h 30, à la salle D-202 du pavillon Rémi-Rossignol.

Les 20 dernières années ont vu l'émergence spectaculaire d'un nouveau concept en physique, le soliton, qui a mené à la création d'une nouvelle branche en physique mathématique, la théorie des systèmes intégrables. Essentiellement, un soliton est une solution (particulière) d'une équation d'onde non linéaire (particulière) qui se propage sans déformation et dont la structure est préservée lors des collisions.

L'exposé présentera certains aspects de la théorie des solitons à travers l'étude de l'équation de Korteweg-De Vries. L'extension supersymétrique de cette dernière sera ensuite brièvement décrite.

Bourses d'excellence offertes en mémoire du Dr Claude Gaudreau

Afin de rendre hommage à feu le docteur Claude Gaudreau d'Edmundston et de perpétuer sa mémoire, le Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton a institué trois bourses d'excellence académique d'une valeur de 2 000$ chacune qui seront accordées annuellement à un étudiant ou étudiante de chaque centre universitaire.

En posant ce geste, lors de sa réunion du 23 janvier dernier, le Conseil a voulu souligner l'apport important du Dr Gaudreau à l'oeuvre de l'Université, tant au niveau du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet qu'au sein du Conseil des gouverneurs de l'Université, dont il a assumé la présidence pendant plusieurs années.

Le Conseil a aussi approuvé la création d'une médaille d'honneur de l'Université de Moncton, de même que le titre honorifique d'administrateur ou administratrice émérite.

L'attribution de la Médaille d'honneur se veut un moyen par lequel l'Université de Moncton témoignera sa reconnaissance à toute personne qui, par ses activités exceptionnelles, a fait avancer, de façon éminente ou de manière supérieure, la cause, la mission ou l'oeuvre de l'Université. L'octroi de la médaille confèrera au récipiendaire les hommages et l'estime de l'Université.

Il est prévu qu'en 1988, à l'occasion du 25e anniversaire de l'Université, exceptionnellement 10 médailles d'honneur seront décernées. Par la suite, au plus quatre médailles seront décernées à chaque année. Les personnes déjà élevées par l'Université au rang d'émérite ou au titre de docteur "honoris causa" ne seront pas, normalement, admissibles à recevoir la médaille. En outre, la candidature relative à un membre du personnel de l'Université ne sera pas considérée avant au moins trois ans après son départ.

Par l'élévation au rang d'administrateur ou administratrice émérite, l'Université de Moncton soulignera toute contribution administrative éminente. Sera admissible toute personne ayant servi comme administrateur ou administratrice dans une ou plusieurs fonctions administratives à l'Université. Le titre correspond à celui de professeur ou professeure émérite déjà conféré par l'Université depuis plusieurs années.

Le Conseil a aussi approuvé un nouveau symbole (logo), devant former la base d'un programme global d'identité visuelle de l'Université. Le recteur Louis-Philippe Blanchard a été mandaté de voir à ce que des normes d'application et de contrôle soient définies. Rappelons que le principe d'un nouveau logo pour l'Université avait été approuvé en principe lors de la dernière réunion. Par la suite, un processus de consultation a été entrepris auprès des trois centres, consultation qui, selon le recteur, a donné lieu à un appui substantiel à cette initiative.

Programme coopératif

Le programme d'internat coopératif en nutrition et en études familiales a été ratifié par le Conseil, dans la mesure où un financement additionnel et adéquat est et demeure disponible. Ce nouveau mode de livraison du programme de baccalauréat, qui permettra aux étudiants et étudiantes d'alterner des sessions d'études avec des sessions de travail, sera offert par l'Ecole de nutrition et d'études familiales. Une subvention de 114 000$ a été reçue du ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration. Il s'agit de la première fois à l'Université de Moncton qu'un programme sera offert par la méthode dite coopérative, qui constitue un excellent moyen de préparer les étudiants et étudiantes à s'intégrer au marché du travail.

Développement international

Le Conseil a approuvé un énoncé de

suite à la page 7

SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL *- La photo nous laisse voir le Comité paritaire de sécurité et de santé au travail au Centre universitaire de Moncton. Selon la Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail, un tel comité est obligatoire et est exigé de tout employeur dans la province. Il nécessite une représentation égale de l'employeur et des employés et se réunit à chaque mois afin de s'assurer que les normes établies dans les secteurs de la sécurité et de la santé sont respectées. Au CUM, ce comité est en marche depuis deux ans. Si vous avez des plaintes, des suggestions ou des recommandations à faire, vous pouvez contacter les membres du comité en tout temps. La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, assis: Jeanne Babineau, du Service de santé, co-présidente; Gaston Losier, de l'École de génie, co-président; et Oscar Niles, du Centre d'informatique; debout: Louis-Marcel Daigle, du Service des finances; Antoine Maillet, du Service de conciergerie; Clarence Gagnon, du Service de conciergerie; René Marquette, du Département de chimie et biochimie; et Wayne St-Thomas, du Service de sécurité, secrétaire.*

L'Acpu regrette la décision du fédéral sur les programmes d'emplois pour étudiants

John Evans, président de l'Association canadienne des professeurs d'université (ACPU), a dit regretter que le gouvernement fédéral ait décidé de bloquer les fonds consacrés aux programmes d'emploi d'été des étudiants et étudiantes cette année.

Selon lui, cette mesure signifie que les sommes en dollars réels ont diminué. Il souligne que le taux de chômage des étudiants et étudiantes, selon le gouvernement, est de 11,9 pour cent, ce qui est inacceptable. Un taux de chômage de cet ordre pourrait inévitablement réduire l'accessibilité à l'université. Il soutient également que les emplois d'été sont essentiels aux étudiants et étudiantes moins nantis. Le gouvernement devrait étudier des moyens innovateurs qui assureraient des emplois d'été à tous les étudiants et étudiantes plutôt que de se complaire dans la suffisance.

Le salaire brut moyen que touchent les étudiants et étudiantes n'est pas élevé. Il est demeuré pratiquement le même que celui de l'année dernière, lequel se chiffrait à 2 140$ environ par emploi. Le ministre de la Jeunesse est conscient que , même si les étudiants et étudiantes touchent le salaire moyen pendant l'été, ils ne réussiront pas à payer toutes leurs dépenses universitaires. Une aide financière supplémentaire est nécessaire. Quelle sera l'ampleur du problème si ces étudiants et étudiantes n'ont pas d'emploi? Il fait remarquer que le gouvernement se préoccupe déjà de l'endettement des étudiants et étudiantes et ne devrait pas y contribuer.

M. Evans signale que le secrétaire d'État, David Crombie, a récemment mis sur pied un comité sur l'aide financière aux étudiants et étudiantes. L'ACPU a demandé d'en faire partie et on a accepté. Il est toutefois regrettable que le gouvernement ait annoncé cette décision peu perspicace.

Le 25e de l'Université de Moncton

Janvier

27	Lancement officiel des Fêtes aux trois centres universitaires
30	Banquet - Semaine d'administration
30	Banquet annuel- Faculté des sciences et de génie

Février

5	Spectacle - Théâtre populaire d'Acadie *"Mon mari est un ange"*
15-19	Semaine pédagogique
18	Banquet - Faculté des sciences de l'éducation
19-21	Conférence atlantique des étudiants et étudiantes en physique
22-23	Spectacle - Théâtre populaire d'Acadie *"Le malade imaginaire"*
22-26	Ateliers sur le contrôle de la qualité du poisson (à Shippagan et Moncton) - École de génie
27	Spectacle - Ballet Jazz de Montréal
28	Soirée internationale - Association des étudiants et étudiantes étrangers

Mars

4	Atelier sur l'arbitrage industriel - École de génie
8	Colloque - La voix des femmes à l'Université
14-19	Semaine des arts
19	Grand concert du Département de musique
18-20	Compétition canadienne d'ingénierie
25	Spectacle -Danny Grossman Dance Co.
25-26	Colloque et lancement de la Chaire l'Assomption
26	Banquet de l'École de génie
27	Finale du Concours d'art oratoire
28	Portes ouvertes aux industries - École de génie
30	Vernissage de l'exposition des finissants et finissantes en arts visuels - Galerie d'art
*	Lancement de l'étude sur l'impact économique de l'Université à Edmundston, Moncton et Shippagan

Avril

5-12	Spectacle public - Département d'art dramatique
6-8	Colloque - Réforme du secteur public dans les pays francophones Maîtrise en administration publique
8-10	Festival du cinéma africain
13	Spectacle - Montanaro Dance Co.
18-19	Spectacle - Théâtre populaire d'Acadie
28	Spectacle - Théâtre de l'Université Sainte-Anne *"Les aiguilles de la bouilli, bouilli"*
29-30	Colloque -Reconnaissance des acquis (Le porte folio)

Mai

9-13	Congrès de l'Acfas
14	Collation des diplômes - Shippagan
15	Collation des diplômes -Edmundston
20	Concours provincial de mathématique
21	Collation des diplômes - Moncton
*	Spectacle - Céline Dion

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Note: sauf indication du con calendrier auront lieu au Ce D'autres activités pourront l'année.

Introduction à l'analyse log-linéaire lors du deuxième atelier méthodologique

Un deuxième atelier méthodologique, offert par le Centre d'études du vieillissement et la Faculté des études supérieures et de la recherche de l'Université de Moncton, aura lieu le mercredi 24 février, de 13 heures à 16 heures et de 19 à 22 heures. Ayant comme thème *Une introduction à l'analyse log-linéaire*, cet atelier sera présenté par le professeur François Béland, de l'Université de Montréal.

Depuis au moins une décennie, les chercheurs et chercheuses font appel à des modèles statistiques multivariés, c'est-à-dire, des modèles où l'on retrouve plus d'une variable dépendante. L'un des modèles récents est l'analyse log-linéaire, un prolongement du test du chi-carré traditionnel.

De façon plus spécifique, l'analyse log-linéaire examine les associations entre les variables discrètes dans un tableau de contingence. Cette analyse tient aussi compte de l'interdépendance et des interactions, ce qui n'est pas le cas lorsqu'on calcule plusieurs tests du chi-carré de façon indépendante.

Il est souhaitable que les participants et participantes aient suivi dans le passé un moins un cours de statistique. De plus, il est recommandé de lire avant l'atelier, *Reynolds, H.T. (1984), Analyses of Nominal Data (2nd), Sage University Paper Series on Quantitative Applications in the Social Sciences, séries no 07-007, Beverly Hills and London, Sage Publications.* Une photocopie de la première édition de ce texte, celle de 1974, est disponible au Centre d'études du vieillissement.

Le responsable de l'atelier est particulièrement compétent. Il a agi comme conseiller en méthodologie pour de nombreux projets de recherche et a enseigné un cours au niveau gradué sur les modèles log-linéaires. Présentement, il est directeur du programme de doctorat en

suite à la page 6

Calendrier des activités en 1988

Juin

17-19 Fêtes de l'anniversaire de la fondation de l'Université de Moncton

26-30 Rassemblement nord-américain des aînés et aînées francophones

Juillet

1-3 50e anniversaire des cours d'été
Institut de Memramcook

6 Vernissage de l'exposition spéciale du 25e à la Galerie d'art

Août

14-15 Activités de la Fête nationale des Acadiens et Acadiennes

18-19 Colloque - Institut de chimie du Canada

18-20 Colloque international de linguistique

Septembre

* Festival d'entrée des étudiants et étudiantes

* Semaine sur la coopération
Faculté des études supérieures et de la recherche

Octobre

6-7 Colloque sur l'andragogie
Éducation permanente

7-8 Colloque - "Le N.-B. en l'an 2000", parrainé par l'Institut canadien de recherche sur le développement régional

* Conférencier de marque
Faculté des sciences et de génie

12 Colloque - Leur carrière est importante

13-15 Colloque - La réception de l'oeuvre d'Antonine Maillet dans le monde
Chaire d'études acadiennes

27 Rencontre du Programme national de l'administration de la justice dans les deux langues officielles - École de droit

28-29 10e Rencontre annuelle de l'École de droit

28-30 Retour annuel des anciens, anciennes, amis et amies de l'Université de Moncton
Inauguration des nouvelles installations de la Bibliothèque Champlain

Novembre

* Séminaire sur la recherche à l'Université
Exposition des publications du corps professoral
Faculté des études supérieures et de la recherche

24-26 Colloque - Rôle de l'Université dans la construction d'une société nouvelle
Faculté des arts

25 Spectacle multi-arts - Faculté des arts

Décembre

7-11 Spectacle public - Département d'art dramatique

*** dates à préciser**

e, les activités indiquées au
universitaire de Moncton.
ir s'ajouter au cours de

L'Université du 3e âge initie un projet de trois ans sur comment vieillir en santé

Le ministère de la Santé et du Bien-être social vient d'octroyer une subvention de 315 000$ à l'Université du troisième âge (UTA) pour la réalisation du projet **"Vieillir en santé".**

L'objectif général de ce projet est de faire de l'éducation par des aînés et aînées auprès des personnes aînées du Sud-Est du Nouveau-Brunswick sur les effets des médicaments, de l'abus des médicaments et de l'alcool, afin de rendre les personnes âgées responsables de leur propre santé et de leur mieux-être, et ainsi leur permettre de garder plus longtemps leur autonomie. C'est un projet pilote dans la province.

Selon Jacqueline Collette, avec ce programme, il faudra dépasser la simple transmission de renseignements et en arriver à identifier des alternatives à la prise de médicaments non nécessaires pour arriver à composer avec les effets du stress, de l'isolement, de la perte de statut et autres. "Souvent, les médicaments constituent pour les aînés et aînées, comme pour le reste de la population d'ailleurs, une solution miracle à tous les malaises, dit-elle. De plus, la publicité autour des médicaments, les ordonnances multiples de divers médecins et les médicaments non prescrits ajoutent à la problématique chez les aînés et aînées".

Le projet **"Vieillir en santé"** se fera par étapes pour une durée de trois ans. La première activité sera l'étude des besoins. Cette recherche a été confiée à Pierre Ouellette, directeur du Centre d'études du vieillissement de l'Université de Moncton. Pour mener à bien ce projet d'aide aux aînés et aînées, il faut vérifier l'étendue du problème, voir les besoins de renseignements des aînés et aînées, et voir dans quelle mesure ils sont prêts à participer dans un tel programme.

Il n'y a pas de statistiques publiées sur la consommation des médicaments par les personnes âgées. Quant à l'alcoolisme, des chiffres au niveau de la province disent 10 pour cent, parfois même 25 pour cent. Mais dans le Sud-Est, on ne connait pas l'ampleur du problème et l'étude devrait la révéler. Cette étape est déjà commencée et devrait durer six mois.

La deuxième étape sera le développement d'une trousse de renseignements précis et appropriés pour les aînés et aînées sur l'alcool et les médicaments prescrits et non prescrits. Cette trousse comprendra une dizaine d'unités, dont quelques-unes de formation personnelle et d'autres de renseignements sur différents sujets en rapport avec l'abus d'alcool et de médicaments. Ensuite, il y aura la préparation d'un guide pédagogique pour des personnes à la retraite qui auront à donner les sessions de formation et de renseignements aux autres aînés.

Puis, il y aura les sessions de formation pédagogique pour les personnes aînées qui auront à employer la trousse. C'est un programme d'enseignement par les pairs et il est donc très important de donner une bonne formation à ces personnes aînées. Il y a déjà un grand nombre de personnes retraitées qui peuvent devenir des animateurs et animatrices auprès des gens de leur âge. Plusieurs personnes ont déjà démontré un intérêt et les autres personnes intéressées sont invitées à communiquer avec l'UTA.

Tout ce travail prendra environ deux années. La troisième année sera consacrée à organiser et diffuser les sessions auprès des personnes aînées. Il y aura une personne à la coordination de ces activités et une secrétaire à demi-temps. On prévoit organiser des sessions dans toutes les communautés francophones du Sud-Est de la province.

Dans la planification de ce projet, on a travaillé étroitement avec la Commission de l'alcoolisme et de la pharmacodépendance du Nouveau-Brunswick. Joanne Cowan-McGuigan, de la Commission, fait partie du comité et agit à titre de conseillère. De plus, la Commission s'est engagée à traduire les documents et à donner la formation afin que le programme s'applique partout dans la province. On travaillera avec tous les intervenants de la santé.

Introduction...

suite de la page 5

santé communautaire et chercheur agrégé au Groupe de recherche interdisciplinaire en santé à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Il détient un doctorat en sociologie de la même université et a fait des études post-doctorales en organisation des soins de santé à l'Université du Michigan.

Chercheur actif, il a publié une cinquantaine de publications scientifiques, et a donné autant de conférences lors de congrès ou colloques. Parmi ses autres activités, soulignons qu'il est rédacteur adjoint de la *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie* et rédacteur de la section des sciences sociales de la *Revue canadienne du vieillissement.*

Si vous désirez participer à cet atelier, veuillez communiquer avant le 16 février avec le Centre d'études du vieillissement, pièce 315, pavillon Léopold-Taillon, Université de Moncton, au numéro 858-4382.

Oeuvre publiée

L'oeuvre de Claude Roussel, professeur au Département des arts visuels de l'Université de Moncton, a été choisie, récemment, par un comité spécial de *"Visual Arts Nova Scotia"* pour faire partie d'une publication sur les arts intégrés à l'architecture. Ce projet est surtout destiné aux architectes et il a été rendu possible grâce à une subvention du Conseil des arts du Canada.

L'oeuvre de M. Roussel, photo et texte, a également été présentée dans une pleine page du manuel scolaire *"Les Maritimes: trois provinces à découvrir"*, publié, tout récemment, aux Éditions d'Acadie.

Conférences

Le professeur **Larry Shouldice**, du Département d'études anglaises de l'Université de Sherbrooke, donnera une conférence intitulée *"Post modernism, three Canadian examples"*, le vendredi 29 janvier, à 10 heures, au local 245 de la Faculté des arts de l'Université de Moncton.

Dans le cadre des séminaires Pascal-Poirier, **Joyce Borenstein**, professeur en cinéma d'animation à l'Université Concordia, donnera une conférence sur *Le cinéma d'animation,* qui comprendra des films et une discussion, le jeudi 18 février, à 19 h 30, à la salle 214 de la Faculté des arts de l'Université de Moncton.

Bienvenue à tous et à toutes.

La CESPM recommande une hausse de 7,7 pour cent pour 1988-1989

Si les recommandations de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (CESPM) sont acceptées, les universités disposeront de 7,7 pour cent de plus dans leurs budgets de fonctionnement pour la prochaine année financière.

Le recteur de l'Université de Moncton, Louis-Philippe Blanchard, s'est dit relativement satisfait de cette augmentation, même si elle se situe en deça de la hausse de 9,8 pour cent proposée en novembre dernier par l'Association des universités de l'Atlantique. M. Blanchard a toutefois fait remarquer que pour les universités du Nouveau-Brunswick, la hausse est plutôt de 6,6 pour cent. La Nouvelle-Écosse, quant à elle, reçoit une aide supplémentaire de péréquation.

Au chapitre de l'aide capitale, deux projets de l'Université de Moncton font partie du Plan financier 1988-1989. La Commission recommande en effet au gouvernement provincial d'allouer les fonds pour compléter l'agrandissement de la bibliothèque, ainsi que les subventions nécessaires pour les travaux de construction et les budgets d'opération du programme de génie mécanique. Cette dernière recommandation a eu l'heur de plaire aux autorités de l'Université, puisque si acceptée, elle permettra de démarrer le programme en septembre 1988.

Le recteur s'est aussi réjoui de deux autres recommandations de la Commission. En premier lieu, la CESPM demande que le Conseil des premiers ministres des Maritimes soumette une proposition à l'Agence des perspectives de l'Atlantique pour le financement de projets de recherche et de développement, ainsi que de projets de transfert de technologie chez les établissements d'enseignement post-secondaires des Maritimes.

En second lieu, la Commission demande l'autorisaton au Conseil de réviser les programmes d'aide aux étudiants et étudiantes de la région, en consultation avec les responsables de ces programmes dans les trois provinces. Le recteur a indiqué que l'Université se propose de faire une présentation auprès de ce comité.

Journée de deuil

Les recommandations et le Plan financier de la CESPM ont été rendus publics au lendemain de la Journée de deuil organisée par les étudiants et étudiantes au niveau national pour sensibiliser la population au problème de sous-financement des universités canadiennes.

Le président de la Fédération des étudiants de l'U de M, Chedly Belkhodja, a tenu une conférence de presse, mercredi dernier, tandis qu'au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet, près de 200 étudiants et étudiantes ont marché dans les rues d'Edmundston pour protester contre la hausse continuelle des frais de scolarité, le programme désuet de prêts et bourses, la pénurie d'emplois d'été et le sous-financement des universités.

Conseil des gouverneurs

suite de la page 3

principe relativement au rôle de l'Université vis à vis le développement international. L'énoncé, qui avait auparavant reçu l'approbation du Sénat académique, stipule qu'outre ses responsabilités à l'égard de la société dont elle fait partie, l'Université considère la coopération au développement international en matière d'enseignement et de recherche comme partie intégrante du processus d'ensemble de l'éducation supérieure et encourage la sollicitation de projets de coopération internationale et leur financement auprès d'agences subventionnaires extérieures. Cet énoncé fera dorénavant partie du texte décrivant la mission de l'Université.

Complexe multi-fonctionnel

Le recteur a informé les membres du Conseil qu'il avait formé un comité chargé d'étudier le projet du complexe multi-fonctionnel au Centre universitaire de Shippagan, projet dont un comité de citoyens de Shippagan fait actuellement la promotion. Le recteur a indiqué que l'Université attendra le rapport du comité, prévu pour la fin mars, afin de connaître toutes les implications d'un tel projet et de quelle manière elle pourrait participer.

Le compte-rendu des autres décisions du Conseil sera publié dans le prochain numéro de Hebdo-Campus.

Sensibiliser les Gouverneurs au dossier de l'éclairage extérieur

Un groupe d'étudiantes a voulu s'assurer que les membres du Conseil des gouverneurs soient bien sensibilisés à l'importance du dossier de l'éclairage extérieur au Centre universitaire de Moncton.

En effet, à l'heure du déjeuner lors de la réunion du 23 janvier, les membres du Conseil ont été approchés à leur sortie de la salle de réunion par une douzaine d'étudiantes qui leur ont fait part de leurs préoccupations vis à vis la question de la sécurité des étudiantes et étudiants sur le campus, et de la nécessité de passer à l'action pour améliorer l'éclairage.

De façon plus précise, le groupe revendique que l'Université investisse un montant de 25 000$ à ce chapitre pendant l'année financière 1988-1989 et que l'éclairage devienne un point spécifique dans toutes les prévisions budgétaires au cours des cinq prochaines années.

Ces recommandations et plusieurs autres sont contenues dans un dossier préparé par les étudiantes Madeleine Allard, Carole Carignan et Michèle Caron, dossier qui avait été porté à l'attention des membres du Conseil plus tôt au cours de la réunion. Le Conseil a également reçu des lettres d'appui de la Fédération des étudiants et étudiantes et de plusieurs conseils étudiants.

Le recteur de l'Université, Louis-Philippe Blanchard, a fait savoir que ce dossier ne le laisse pas indifférent et qu'il avait lui-même fait la tournée du campus le soir afin de constater la situation. Il a indiqué qu'une réunion est prévue prochainement avec les représentants étudiants afin de se pencher sur le dossier et de discuter des mesures à prendre. Il a aussi rappelé qu'un certain nombre d'améliorations ont été apportées à l'éclairage par les années passées et qu'un programme est en place en vue de substituer les luminaires au mercure par des luminaires plus efficaces, au sodium.

Calendrier des événements

BANQUET

Le banquet annuel de la Faculté des sciences et de génie aura lieu le samedi 30 janvier, à 18 heures, à l'hôtel Beauséjour. Les billets sont disponibles au secrétariat de la faculté, local R-119, au coût de 22$ la personne, 11$ pour les étudiants et étudiantes de la faculté, et 16$ pour les étudiants et étudiantes invités.

CINÉ-CAMPUS

Jusqu'au 7 février, Ciné-Campus présente **Manon des sources**, une comédie dramatique française réalisée par Claude Berri. Manon Cadoret vit en sauvageonne dans la montagne près d'un village de Provence. Elle est la fille de Jean dit de Florette qui s'est tué à la tâche en voulant faire fructifier une terre sans eau. Ce terrain est maintenant fertile et Ugolin Soubeyran y cultive des oeillets, avec l'aide de son oncle César, après avoir localisé, un peu trop opportunément, une source cachée. Manon sait qu'Ugolin avait scellé exprès cette source par intérêt. Elle trouve maintenant l'occasion de se venger des Soubeyran et de tout le village, complice, muet de l'infamie, grâce à sa découverte dans une caverne du point d'origine des eaux de toute la région.

CONFÉRENCES

Pierrette LeBlanc, ing., de la compagnie Lock-Wood Ltée, de Scoudouc, donnera une conférence intitulée *Cercle de qualité et son application dans l'industrie,* aujourd'hui, à 10 heures, à la salle B-109 du pavillon Rémi-Rossignol. Bienvenue à tous et à toutes.

Frank Bottomley, professeur à l'Université du Nouveau-Brunswick depuis 1969 et spécialiste des complexes oxo-organométalliques et organométalliques contenant de l'azote, donnera une conférence sur le sujet, le lundi 1er février, à 15 h 15, à la salle A-125 du pavillon Rémi-Rossignol. Bienvenue à tous et à toutes.

Le professeur **Moustapha Zergoun**, de l'Université de la Colombie-Britannique, donnera une conférence intitulée *Comportement des argiles sous chargements cycliques*, le mercredi 3 février, de 14 heures à 15 heures, à la salle A-102 du pavillon Rémi-Rosignol. Bienvenue à tous et à toutes.

Pierre Mathieu, professeur au Département de physique de l'Université Laval, donnera une conférence sur la *Théorie des solitons via l'équation de Korteweg-De Vries*, le mercredi 3 février, à 14 h 30, à la salle D-202 du pavillon Rémi-Rossignol.

CONCERT D'ORGUE

Un concert d'orgue et de musique chantée aura lieu en l'Église Unie Centrale, à Moncton, le dimanche 7 février, à 20 h 30, avec le concours de la chorale de l'église, et James Burchill, organiste et maître de chapelle. Le programme comprendra des oeuvres chantées de Randall Thompson, ainsi que des oeuvres d'orgue de Louis Vierne et Antonio Soler. L'entrée est gratuite mais une quête sera reçue pour diminuer les frais de ce concert.

PEINTRE INVITÉ

Alex Livingston, peintre et professeur au *"Nova Scotia School of Art and Design"*, sera l'invité des ateliers de peinture, les 16 et 17 février. La présentation de ses oeuvres aura lieu à la Galerie d'art, le 16 février, à 20 heures. Une réception pour souligner son arrivée aura aussi lieu à la Galerie d'art, le lundi 15 février, à 20 heures.

SEMAINE D'ADMINISTRATION

Le conférencier au banquet de la 19e Semaine d'administration sera Frank McKenna, premier ministre du Nouveau-Brunswick. Ce banquet aura lieu le samedi 30 janvier, à 19 heures, à la grande cafétéria du pavillon Léopold-Taillon.

SPORTS

Au **hockey**, le vendredi 29 janvier, l'Université de Moncton sera à l'Université Saint Thomas, à 20 heures; le samedi 30 janvier, les Aigles Bleus seront à l'Université du Nouveau-Brunswick, à 14 heures; et le jeudi 4 février, l'Université Saint Thomas sera à Moncton pour une rencontre à 19 h 30.

Au **volley-ball masculin**, l'Université de Moncton sera à l'Université Dalhousie, le vendredi 29 janvier, à 20 heures, et les Aigles Bleus seront à l'Université du Nouveau-Brunswick, le samedi 30 janvier, à 13 heures.

Au **volley-ball féminin**, les Anges Bleus recevront les représentantes de l'Université du Nouveau-Brunswick, le dimanche 31 janvier, à 14 heures.

Conférence sur Haïti

Le Club de relations internationales de l'Université de Moncton, en collaboration avec le Département de science politique, invite les étudiants, étudiantes, la commuanuté universitaire et le grand public à une conférence sur *La situation politique en Haïti,* qui aura lieu le jeudi 11 février, à 16 heures, au salon du Chancelier du pavillon Léopold-Taillon.

La conférence sera donnée par Michel Saint-Louis, professeur titulaire en relations internationales et Haïtien très bien renseigné. Un échange suivra la présentation.

HEBDO Campus

Éditeur
Le Service de l'information et des relations publiques
Université de Moncton
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9
Téléphone: (506) 858-4129

Directeur
Paul-Émile Benoit

Rédacteur en chef
William Thériault

Équipe de rédaction
Paul-Émile Benoit, René Légère, William Thériault

Secrétaire
Nicole Cormier

Montage
Ginette Savoie

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante au **local 300.** Pavillon Léopold-Taillon, Centre universitaire de Moncton.

Reproduction des articles autorisée sans préavis.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada ISSN 279449.